

# Egalité professionnelle dans la fonction publique pour des managers et encadrement intermédiaire

https://www.estim-formation.com/formation-egalite-professionnelle-fonction-publique-managers

## Objectifs de la formation

- Connaître le cadre légal et la politique relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique
- Mettre en adéquation l'organisation de travail et les pratiques managériales, avec les mesures relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Promouvoir l'égalité professionnelle au sein des services

## Programme pédagogique

#### Cadre légal et politique en faveur de l'égalité femme homme au travail

- Les fondements juridiques, la politique mise en œuvre dans la fonction publique
- La réglementation relative à l'accès aux emplois supérieurs et de direction
- la loi n° 83-684 du 13 juillet 1983, la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010, la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, le projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires et le projet de loi relatif à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le décret n° 2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique, ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect de certaines obligations légales en matière de discriminations et de harcèlement moral et sexuel.
- Les champs d'intervention de la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et hommes dans la fonction publique
  : égalité dans les parcours professionnels et les rémunérations

## L'organisation de travail et les pratiques managériales, avec les mesures relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

- Intégrer le protocole d'accord du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, sa déclinaison locale et les outils afférents : circulaire d'application du 8 juillet 2013
- Comprendre les freins à l'égalité professionnelle et l'impact des stéréotypes, et les représentations de genre notamment sur les promotions et lors des recrutements et évaluations.
- S'interroger sur ses pratiques : conditions et techniques de recrutement, critères d'évaluation, compétences et besoin ; organisation du temps de travail prévention des violences et harcèlement sur les lieux de travail

#### Promotion de l'égalité professionnelle dans les faits

- Mettre en œuvre les outils et actions de la politique d'égalité professionnelle au sein des équipes.
- Comprendre les freins à l'égalité professionnelle et l'impact des stéréotypes sur les carrières, les promotions et les rémunérations.
- Un engagement personnel et un plan d'action pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique
- Une feuille de route égalité professionnelle des structures, des services...
- La mise en place d'outils en faveur de l'égalité femme homme
- Étude des bonnes pratiques

## Prérequis et public cible

## Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

### Public concerné:

- · Managers, encadrants
- Chef d'équipe
- Management intermédiaire
- Chargé(e) de mission "Egalité professionnelle femme-homme" dans l'administration et la fonction publique

## Modalité d'évaluation pédagogique

## Méthodes d'apprentissage :

- Remise d'un support de formation
- · Exercices pratiques
- Quizz

## Evalution des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un controle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.